



ASSOCIATION QUÉBÉCOISE
DES **NEUROPSYCHOLOGUES**

RAPPORT ANNUEL
2014-2015

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DES NEUROPSYCHOLOGUES





MOT DU PRÉSIDENT

Cher(e)s membres de l'AQNP,

Plus de deux années se sont maintenant écoulées depuis la fondation de notre association qui compte actuellement plus de 550 membres! Alors que nous entamons une troisième année d'existence, nous pouvons déjà faire quelques constats. L'AQNP est en excellente santé et *votre* association est là pour rester. De plus, le succès de l'AQNP confirme qu'il y avait un besoin à combler au Québec, tant pour les neuropsychologues, les doctorants et les chercheurs en neuropsychologie, que pour le public... Mais je devrais plutôt parler de besoins. Nous avons notamment besoin de plus de formations appliquées en neuropsychologie, besoin de canaliser les interactions avec l'Ordre des psychologues du Québec (OPQ) et besoin d'informer davantage le public sur notre profession et nos services.

En termes de formation continue, plusieurs d'entre vous ont assisté à nos deux premiers congrès de neuropsychologie clinique, qui furent tous deux des succès si l'on se fie à leur popularité et à vos commentaires! Le premier congrès de 2013 avait attiré 475 personnes à l'UQAM, et le second a attiré 340 personnes à l'Université Laval. Il nous fait plaisir de vous accueillir cette fois à l'Université de Montréal pour ce troisième congrès qui s'annonce prometteur.

Ensuite, soulignons que l'AQNP s'est rapidement imposée comme la courroie de transmission entre les neuropsychologues et l'Ordre des psychologues du Québec (OPQ). Au cours de la dernière année, nous avons donc continué à collaborer avec l'OPQ avec qui nous maintenons d'excellents liens. Je tiens d'ailleurs à féliciter une de nos collègues émérite, Christine Grou, pour son élection à la tête de notre ordre professionnel. Je ne pense pas me tromper en disant que la neuropsychologie n'a jamais été aussi bien représentée au Québec qu'en ce moment.

En ce qui a trait au public, notre site web contenait déjà une foule d'informations utiles, et il demeure très fréquenté à ce jour. Notre site web contient aussi une des innovations majeures datant de cette année : un service de référence en ligne (bottin de neuropsychologues cliniciens en pratique privée: aqnp.ca/bottin). Nous en avons aussi profité pour mettre en ligne de l'information pertinente pour les patients à la recherche de services de neuropsychologie dans le réseau public.

L'AQNP a aussi publié deux communiqués de presse au mois de mai dernier qui visaient à alerter le public et les médias quant à l'impact délétère de la perte de la prime d'attraction-rétention sur l'accessibilité à nos soins dans le réseau public. Dans le second cas, le communiqué a été publié en collaboration avec l'Association québécoise des psychologues scolaires (AQPS) et la Coalition pour l'accessibilité aux services des psychologues dans le réseau public québécois (CAPP).

Il ne s'agit là que de quelques uns des « dossiers » de l'AQNP, et je vous invite donc à lire le présent rapport annuel et à assister à l'AGA afin de prendre connaissance des différents projets que nous avons mené à terme au cours de la dernière année. Lorsque nous envisageons l'avenir, sachez que nous avons plusieurs projets à court, moyen et long terme que nous sommes motivés à réaliser et qui seront évoqués dans la présentation du rapport annuel en AGA.





Rapport annuel 2014-2015

ASSOCIATION
QUÉBÉCOISE
DES **NEURO**
PSYCHOLOGUES

Comme à chaque congrès, je profite de l'opportunité qui m'est offerte pour remercier toutes les personnes qui ont contribué au développement de l'AQNP. Je débute par ceux et celles qui se sont impliqués, souvent depuis le début : les membres du conseil d'administration (CA). Je les remercie de tout cœur de donner de leur précieux temps sans compter, et de mettre leur talent, leur imagination et leur motivation au service de notre association. Une association de la taille de l'AQNP ne pourrait toutefois pas survivre en comptant uniquement sur les membres du CA, et je tiens donc à souligner l'excellent travail des autres membres de l'association qui ont accepté de s'impliquer dans un des comités, ainsi que des nombreux bénévoles qui rendent possible la tenue des activités de formation continue. Je les remercie pour leur aide précieuse et nécessaire. Mes derniers remerciements vont à vous tous qui lisez ces lignes, chers membres de l'AQNP. En continuant à adhérer à votre association professionnelle, vous contribuez directement à l'avancement de la neuropsychologie au Québec, et je vous en remercie... tout en espérant que vous continuerez à être des nôtres pour de très nombreuses années à venir.

Simon Charbonneau, Ph.D.
Neuropsychologue





MOT DE LA SECRÉTAIRE

Cher(e)s membres de l'AQNP,

Au cours de l'année 2014-2015, et pour la seconde année consécutive, j'ai eu le plaisir d'agir à titre de secrétaire au sein de votre association. Les principaux rôles qui incombent au secrétaire consistent à préparer et expédier l'ordre du jour et les avis de convocation de chaque réunion. Il doit également rédiger les procès-verbaux des réunions du conseil d'administration et du conseil exécutif.

Le conseil d'administration

L'AQNP étant une jeune association, il avait été décidé lors de la création du premier conseil d'administration, et de façon exceptionnelle, que la durée du mandat de la moitié des membres serait d'un (1) an. Cette décision avait pour principal objectif de favoriser le renouvellement des membres du conseil d'administration chaque année. Les mandats de sept (7) membres étant parvenus à échéance, des élections pour renouveler le conseil se sont tenues lors de l'Assemblée générale annuelle de l'AQNP, qui s'est déroulée le 27 septembre 2014 à Québec. Ainsi, au cours de l'année 2014-2015, le conseil d'administration était composé des quinze (15) membres suivants : Marc Barakat (réélu), Claudine Boulet, Simon Charbonneau (réélu), Jean-Pierre Chartrand (réélu), Karen Debas (nouvelle administratrice), Line Gascon, Karima Kahlaoui, Stephan Kennepohl (réélu), Simon Lemay, Vincent Moreau, Christine Ouellet, Karine Tadros ainsi que Élane de Guise (réélue par acclamation, représentante des professeurs/chercheurs); Gilbert Desmarais (nouvel administrateur, représentant sénior) et Frédérique Escudier (réélue par acclamation, représentante des étudiants).

Au cours de l'exercice 2014-2015, le conseil d'administration, présidé par le Dr Simon Charbonneau, a tenu six (6) réunions régulières, à raison d'une réunion tous les deux mois. Au cours de ces réunions, les membres ont assuré, avec rigueur et professionnalisme, le suivi des divers dossiers traités par les comités mis en place. Vous trouverez le détail des réalisations effectuées et les projets en cours de chaque comité dans les pages suivantes. Les membres débattent aussi des propositions reçues et les décisions qui sont prises le sont toujours dans l'intérêt de notre profession. Par ailleurs, entre chaque réunion du conseil, les membres ont tenu à poursuivre leurs discussions par le biais de courriels, principalement lorsque des décisions importantes et urgentes étaient à prendre. Un résumé des différentes propositions émises en dehors des réunions régulières apparaît dans les procès verbaux. Les procès-verbaux de nos réunions sont disponibles sur demande seulement. N'hésitez pas à vous adresser au secrétariat de l'AQNP pour toute demande.

Le conseil exécutif

Le conseil exécutif est élu annuellement par et parmi les membres du CA lors de leur première réunion annuelle. Il s'occupe principalement de toutes les questions en lien avec l'administration de votre association. Les six (6) membres sortants du conseil exécutif ont tous été réélus par acclamation : le président (Simon Charbonneau), trois (3) vice-présidents (VP Communication : Simon Lemay, VP Clinique et scientifique : Jean-Pierre Chartrand, VP Affaires internes : Line Gascon), une trésorière (Claudine Boulet) et une secrétaire (Karima Kahlaoui).





ASSOCIATION
QUÉBÉCOISE
DES **NEURO**
PSYCHOLOGUES

Rapport annuel 2014-2015

Cette année encore, les défis entrepris par les membres du conseil d'administration ont été grands et leur engagement sans faille pour défendre au mieux nos intérêts et faire progresser notre profession. Merci à tous de nous avoir renouveler votre confiance.

Karima Kahlaoui, Ph.D.

Neuropsychologue

MOT DE LA TRÉSORIÈRE

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DES NEUROPSYCHOLOGUES





Cher(e)s membres de l'AQNP,

Depuis le précédent rapport annuel, j'ai eu le bonheur de continuer à assumer les fonctions de trésorière de l'AQNP. Ces fonctions consistent essentiellement à gérer les fonds de l'Association en suivant les instructions du CA, à rendre compte des transactions effectuées, à maintenir à jour la comptabilité en s'assurant de son exactitude, à préparer les états financiers et les prévisions budgétaires, ainsi qu'à s'assurer que les rapports d'impôts sont complétés adéquatement.

D'abord, j'aimerais vous rappeler qu'en 2013, nous avons réussi à mettre sur pied une nouvelle association et à terminer notre première année fiscale avec un surplus de près de 40 000\$. Étant donné que nos revenus proviennent essentiellement de nos membres (frais d'adhésion et d'inscription au congrès), nous avons alors le défi de maintenir notre taux d'adhésion. Comme le montrent les bilans financiers de l'année 2014 et de l'année 2015, je crois que nous pouvons affirmer avoir réussi à relever ce second défi.

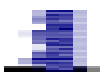
Ainsi, j'ai le plaisir de vous présenter (en annexe X) le bilan financier de notre deuxième année fiscale s'échelonnant du 1^{er} janvier 2014 au 31 décembre 2014. Ce bilan montre qu'au cours de notre deuxième année, nous avons maintenu les premières activités de l'AQNP (congrès, site internet). Nous y avons ajouté la tenue d'une conférence grand public, d'un 5 à 7, ainsi que l'offre de commandites, contribuant ainsi au rayonnement de notre association. Nous avons terminé cette deuxième année fiscale avec plus de 70 000\$ en banque.

Notre troisième année fiscale (s'échelonnant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2015) est présentement en cours. En annexe Y, je vous présente un bilan provisoire, en date du 1^{er} septembre 2015, de l'évolution de nos finances au cours de la présente année. Plusieurs projets ont été mis de l'avant au cours de l'année (bottin des membres sur notre site internet, communiqués de presse, dépliant). Malgré ces dépenses relativement importantes, nos prévisions budgétaires nous permettent de croire que nous terminerons notre troisième année fiscale avec près de 65 000\$ en banque.

Ce surplus monétaire nous permet d'envisager la possibilité de réaliser davantage de projets de grande envergure, dont la création d'un logiciel gérant une banque de données, la traduction en anglais de notre site internet, l'octroi de subventions à des étudiants ou à des projets de recherche pour la création de normes québécoises, ainsi que l'organisation de congrès incluant davantage de conférenciers internationaux. Bref, c'est avec plaisir que je peux affirmer que la santé financière de notre association se porte bien. Pour toutes questions ou commentaires, n'hésitez pas à communiquer avec moi. Il me fera plaisir d'en discuter avec vous,

Claudine Boulet, Ph.D.
Trésorière de l'AQNP

Membres du comité Trésorerie: Claudine Boulet et Jacinthe Lacombe





Mot de la Vice-présidente des Affaires internes

Le rôle de la vice-présidente des affaires internes est de veiller à la bonne coordination des comités et de s'assurer que les membres agissent adéquatement en fonction des mandats qui leur sont confiés. Les membres du CA sont des gens dynamiques et intéressés à défendre et à promouvoir la neuropsychologie. Ils ont tous accepté de donner de leur temps bénévolement dans le but d'assister aux rencontres du CA et de participer activement à un des comités ou sous-comités afin de vous présenter des projets intéressants pour vous les membres de notre association.

La vice-présidente des affaires internes doit:

Gérer les démarches concernant les aspects légaux de l'association. Aucune démarche en ce sens n'a eu cours cette année.

Administrer et gérer les assurances de l'AQNP. L'association possède toujours une assurance couvrant les biens (5 000\$ à 10 000\$), les pertes d'exploitation (25 000\$), les délits (2 500\$ à 5 000\$) et les bris d'équipement (5 000\$ à 25 000\$). Les membres du CA sont aussi couverts pour leur responsabilité au sein de l'association (2 000 000\$). Les événements réalisés par l'AQNP sont assurés jusqu'à concurrence de 2 000 000\$. L'entente a été signée avec La Capitale assurances générales.

Plusieurs démarches ont été faites auprès de compagnies d'assurance afin d'obtenir le meilleur rapport qualité-prix pour une «assurance juridique pour frais disciplinaires», qui couvre les frais encourus pour une défense en cas d'enquête et de poursuite devant le conseil de discipline de l'OPQ. Cette assurance permet notamment aux psychologues assurés de compter sur l'assistance d'un avocat pour des consultations téléphoniques illimitées et de défrayer les coûts associés aux expertises qui sont parfois nécessaires dans ces dossiers. L'inscription à une telle assurance n'est pas obligatoire, mais elle est fortement recommandée pour tous les psychologues qu'ils travaillent dans le réseau public ou en pratique privée. Il est à noter qu'il s'agit d'un produit d'assurance différent de «l'assurance professionnelle» offert par Bernard et Fabien, inc.

Vérifier l'exactitude des états financiers. La trésorière de l'AQNP a pour rôle de gérer les fonds de l'association en suivant les instructions du CA. Elle doit, entre autres, rendre compte des transactions effectuées et maintenir à jour la comptabilité en s'assurant de son exactitude. La vice-présidente des affaires internes ne prend aucune décision quant à l'aspect financier de l'AQNP, mais elle doit vérifier l'exactitude des états financiers présentés par la trésorière au CA de l'AQNP.

Line Gascon, Ph.D.
Neuropsychologue





Comité clinique et scientifique

Cette année, le comité clinique et scientifique a mis sur pied un sous-comité portant sur le dépistage des troubles dégénératifs. Plusieurs facteurs nous ont motivé à créer ce comité: le vieillissement de la population, les compressions budgétaires dans le réseau de la santé, ainsi que la persistance de problèmes dans l'utilisation des ressources en neuropsychologie (sous ou sur-utilisation). De plus, malgré l'application du projet de loi 21 depuis septembre 2012, plusieurs membres nous ont communiqué qu'une information juste n'était pas toujours communiquée auprès des principaux acteurs du réseau de la santé.

Suite à ces considérations, nous avons déterminé que la première action à prendre serait de transmettre une information claire et structurée concernant les outils de dépistage, les enjeux diagnostics et psychométriques de l'utilisation de ces outils, de même que le rôle des neuropsychologues dans les évaluations cognitives brèves. Au terme de cette première année de travaux, nous avons considéré que ces informations prendraient la forme d'un article, lequel est en cours de rédaction. Un fascicule suivra la rédaction de cet article. Lorsqu'elles seront complétées puis révisées, les informations seront transmises à différents acteurs que nous avons ciblés: OPO, médecins, professionnels de la santé et gestionnaires oeuvrant dans le réseau.

Finalement, nous allons proposer à nos membres qui le désirent, du matériel leur permettant d'offrir une formation sur le dépistage à des équipes médicales de première et de deuxième ligne.

Projets à prévoir pour l'année 2015-2016 :

- Poursuite et complètement des projets entamés au sein du comité au cours des dernières années;
- Mise en ligne de modèles d'outils de travail (anamnèse, exemples de différents types de rapport d'évaluation, accès à une banque de recommandations, formulaires de consentement, reçus, etc.);
- Collaboration avec les comités Recherche et Logiciel afin de mettre en place un système de financement pour des projets de normalisation de tests.

Jean-Pierre Chartrand, Ph.D.

Collaborateurs : Claudine Boulet, Simon Charbonneau, Gilbert Desmarais, Simon Lemay, Christine Ouellet.





Comité Communication

Faire connaître la neuropsychologie

Cette année le sous-comité dépliant a poursuivi activement ses travaux dans le but de produire un document bref visant à informer le public au sujet de la neuropsychologie et les services couramment offerts par les neuropsychologues. Nous avons rédigé le contenu et embauché un graphiste pour la mise en page du document. C'est avec fierté que nous allons dévoiler le dépliant lors de l'assemblée générale qui aura lieu au cours de notre congrès annuel. Les dépliants seront disponibles gratuitement pour les membres lors des événements de l'AQNP. Tout membre pourra également en commander, mais devra alors assumer les frais de l'envoi postal qui varieront selon la quantité désirée. Il est aussi prévu de distribuer le dépliant à des endroits stratégiques susceptibles de mieux faire connaître notre travail du public et des divers professionnels de la santé. Enfin, une version électronique sera disponible sur notre site internet.

L'AQNP jouit d'une excellente visibilité sur internet. Nous sommes impressionnés par les statistiques fournies par Google Analytics concernant la consultation de notre site internet. Certaines pages sont consultées par plusieurs milliers d'utilisateurs uniques par mois. Par exemple, seulement au cours du mois de juin 2015, la page sur le trouble d'opposition/provocation a été vue par plus de 12 000 utilisateurs distincts alors que la page sur les fonctions cognitives a été consultée par près de 2800 internautes. Notre site internet offre donc un excellent potentiel à nos membres pour faire connaître leurs publications destinées au public et leurs travaux. Les sections réservées aux membres qui ont été les plus consultées sont le forum et les offres d'emploi. Le forum est consulté par un nombre croissant d'utilisateurs réguliers et nous souhaitons que davantage de membres prennent l'habitude de le consulter plus régulièrement. Les messages sont regroupés selon divers sujets dont la plupart concernent la pratique clinique, mais il existe également des sections spécifiquement dédiées aux étudiants et aux chercheurs. Depuis le dernier congrès annuel, environ 830 messages ont été publiés sur le forum. Nous remercions d'ailleurs tous les membres qui l'enrichissent.

Notre site est bien référencé dans les moteurs de recherche. L'utilisation des médias sociaux ([Facebook](#), [Linkedin](#)) s'est également révélé une façon efficace d'attirer les internautes vers notre site web. Nous commençons à être sollicité par les médias pour commenter l'actualité ou certains dossiers. À cet effet, nous souhaitons mettre à jour une liste de personnes ressources disponibles pour répondre aux médias en fonction de leur domaine d'expertise. Cette liste devient nécessaire en raison du court délai imposé pour donner suites aux demandes des médias.

Communication avec nos membres et avec le public

Nous avons reçus plusieurs questions du public par courriel sur info@aqnp.ca. Les demandes d'information portaient surtout au sujet la formation et sur l'accès aux neuropsychologues. C'est justement pour répondre à ces dernières questions que nous avons décidé d'ajouter une [liste d'établissements du réseau public](#) qui offrent des services en neuropsychologie ainsi qu'un [service de référence en ligne](#). Nous espérons que ce dernier deviennent un complément utile au services de





référence offert par l'Ordre des psychologues.

Nos membres nous écrivent notamment au moyen de l'adresse membres@aqnp.ca. Nous avons surtout reçu des questions concernant la procédure de renouvellement de l'adhésion et l'accès à la section membre de notre site web. L'envoi par courriel du bulletin Le neurotransmetteur demeure une façon efficace de rejoindre nos membres. Nous avons choisi de réduire la fréquence des courriels pour Le Neurotransmetteur. Ainsi, le bulletin est maintenant publié aux deux mois en plus de quelques éditions spéciales qui concernent notamment notre congrès annuel ou le renouvellement de l'adhésion à l'association. Les statistiques fournies par l'application Mailchimp confirment que le bulletin est lu par une forte proportion de nos membres puisque entre 70 et 80% des membres consultent le courriel et 40% cliquent sur les liens mentionnés. Le bulletin est envoyé à environ 500 destinataires.

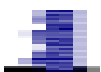
Nous avons publié en mai dernier deux communiqués de presse concernant le retrait de la prime aux psychologues qui travaillent dans le réseau public. Le [premier](#) concernait spécifiquement les neuropsychologues alors que le [second](#) concernait l'ensemble de la psychologie et a été rédigé en collaboration avec la Coalition pour l'accessibilité aux services des psychologues dans le réseau public québécois (CAPP) et l'Association québécoise des psychologues scolaires (AQPS).

Relation avec les organismes s'intéressant à la neuropsychologie

À quelques reprises cette année, l'Ordre des Psychologues du Québec a sollicité des membres du conseil d'administration pour une implication dans divers travaux concernant la neuropsychologie. Il y a eu notamment des comités portant sur les traumatismes crâniens et sur le dépistage des démences en première ligne.

L'AQNP a rencontré les représentantes de la Fédération Interuniversitaire des Doctorants.e.s en Psychologie (FIDEP) et a rédigé une lettre d'appui pour leurs revendications concernant la rémunération des internes en psychologie.

L'AQNP a également eu à collaborer avec un membre de la direction de la Société Canadienne de Psychologie dans le dossier des assurances en pratique privée.





Objectifs pour l'an prochain

Les principaux objectifs pour la prochaine année demeurent sensiblement les mêmes que l'an dernier:

- Distribution des dépliants
- Favoriser une plus grande utilisation du forum de discussion par les membres
- Inciter un plus grand nombre de neuropsychologues à s'impliquer dans les comités et à rédiger du contenu pour le site internet.
- Valoriser l'importance que nos membres partagent les nouvelles informations disponibles sur notre site dans les réseaux sociaux (Facebook, LinkedIn) afin d'accroître davantage la consultation de notre site internet.
- Établir une structure de communication plus formelle pour les relations avec les médias
- Mieux intégrer les neuropsychologues anglophones du Québec et susciter l'implication des membres pour développer une traduction anglaise de certaines pages de notre site web.

Simon Lemay, Ph.D.

Vice-président – communication à l'AQNP

Membres du sous-comité Dépliant : Claudine Boulet, Jean-Pierre Chartrand, Line Gascon et Simon Lemay





Comité Site internet

Au cours de cette année, le comité site internet a rempli comme objectifs :

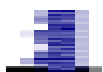
La création d'un [service de référence en ligne de neuropsychologues](#). Notre site internet attirant beaucoup de visiteurs étant à la recherche d'un neuropsychologue, nous avons décidé de répondre à l'attente du public et de nos membres en créant un service de référence en ligne de neuropsychologues. Le public peut maintenant rechercher un neuropsychologue par problématique, groupe d'âge et type d'intervention en fonction de sa localisation. L'inscription à ce service de référence est gratuite pour les membres de l'association et s'effectue par leur page de profil.

La création de contenu pour le public. En plus d'aider les visiteurs à trouver un neuropsychologue exerçant au privé, nous souhaitons également faciliter leurs recherches de neuropsychologues exerçant au public. Pour cela, nous avons créé [une page qui référence les établissements publics](#) dans lesquels travaille au moins un neuropsychologue et nous y avons expliqué la façon dont sont traitées les demandes de consultation en neuropsychologie. Le contenu d'informations pour le public sur notre site est également développé par des neuropsychologues cliniciens experts dans leur domaine ou chercheurs en neuropsychologie qui rédigent des textes d'information sur des troubles neuropsychologiques. Nous avons sollicité plusieurs experts cette année et plusieurs textes sont en cours de rédaction.

Adaptation du site internet aux appareils mobiles. Notre site internet est désormais adapté à l'affichage pour tout type d'écran (ordinateur, tablette, téléphone intelligent). Ceci signifie que le contenu et le design du site s'ajustent automatiquement à la taille de l'écran utilisée, notamment par la dimension des images, la grandeur de la police des textes, et le design des menus. La navigation est donc optimisée pour tout support. L'ajout de cette fonctionnalité était également rendu nécessaire pour maintenir une qualité optimale de référencement par les moteurs de recherche tels que Google.

La création de contenu pour les membres. Nous avons régulièrement enrichi le contenu disponible pour les membres en diffusant : les résumés des nouveaux articles publiés en neuropsychologie et les articles incontournables sélectionnés par des experts sur divers sujets / des offres d'emplois et d'internats / les dates des congrès et formations reliés à la neuropsychologie / les vidéos des 5 à 7 organisées par l'AQNP / les partenariats avec les éditeurs de livres et de tests. Enfin, tous les deux mois, nous rédigeons un bulletin de nouvelles, *Le Neurotransmetteur*, afin de tenir les membres informés du nouveau contenu mis en ligne sur le site internet, d'annoncer les prochains événements (congrès, formations) reliés à la neuropsychologie ou de diffuser toute information pertinente pour les membres reliée à l'association ou à la neuropsychologie.

La gestion du forum de discussion (modération et animation). Nous continuons la modération et l'animation du forum de discussion. Ce dernier est utilisé pour aborder n'importe quel sujet clinique ou administratif portant sur la pratique, discuter d'articles scientifiques, partager des recommandations pour les patients, suggérer des normes ou des références, rendre disponible un test qu'un membre a





développé ou discuter des formations et de conférences. Nous remercions tous nos membres ayant participé aux échanges cette année et encourageons chacun d'entre vous de participer aux discussions en posant vos questions ou en partageant vos connaissances!

L'amélioration du système d'inscription en ligne. Il est maintenant possible pour les membres ayant une adhésion valide de payer seulement pour le congrès via leur compte sur le site internet.

Au cours de la prochaine année, le comité poursuivra les objectifs suivants :

- Traduire en anglais les pages du site internet accessibles au public;
- Mettre à jour le gestionnaire de contenu du site internet ainsi que de tous les plugins du site;
- Continuer de gérer les échanges dans le forum;
- Continuer à fournir du contenu pertinent aux membres : présentations de livres ou de tests, mise en ligne de vidéos, référencement d'articles scientifiques ou de tout document utile à la pratique.
- Continuer de développer la section "Documentation" pour présenter davantage de troubles neuropsychologiques et de recommandations sur ces troubles au public.

Responsable : Frédérique Escudier, M.Ps.

Autres membres du comité : Jean-Pierre Chartrand, Karima Kahlaoui, Simon Lemay, Vincent Moreau

Aide : William Aubé, Josiane Jauniaux





Comité formation continue

Le comité formation continue a notamment pour objectifs :

D'organiser le congrès annuel. Nous organisons le congrès 2015 qui se tiendra à l'Université de Montréal, les vendredi 25 et samedi 26 septembre 2015. Nous avons le plaisir d'accueillir des chercheurs et cliniciens qui présentent sur des thèmes visant à approfondir et diversifier la pratique de neuropsychologie, notamment le traumatisme crânio-cérébral léger (Michelle McKerrall, Ph.D., Katia Sirois, Ph.D. et Fanny Guérin, Ph.D.), l'utilisation des statistiques lors de l'interprétation clinique (Jean-Pierre Chartrand, Ph.D., et Stephan Kennepohl, Ph.D.), le diagnostic différentiel en TDAH (Elisabeth Perreau-Linck, Ph.D.), l'intervention en TDAH chez l'enfant (Martine Verreault, Ph.D.) et l'adulte (Josée Sabourin, M.Ps. et Dania Ramirez, M.Ps.), la supervision clinique en neuropsychologie (Bruno Gauthier), la psychothérapie lors de lésions cérébrales (François Crépeau, Ph.D.) et la cognition sociale (Miriam Beauchamp, Ph.D.). Nous avons également le plaisir d'accueillir une neuropsychologue de renommée internationale, Karen Postal, Ph.D., qui présentera sur la rétroaction efficace en neuropsychologie. Six de ces présentations ont été reconnues par l'OPQ en tant que formation continue en psychothérapie (celles de Martine Verreault, de Josée Sabourin et Dania Ramirez, de François Crépeau, de Bruno Gauthier, de Miriam Beauchamp et de Karen Postal).

La possibilité de formation continue pour les neuropsychologues ainsi que d'occasions propices aux rencontres et à la discussion entre neuropsychologues. Le 28 mai 2015, nous avons organisé un 5 à 7 en neuropsychologie à Montréal. Celui-ci était constitué d'une présentation d'une durée d'environ une heure par Gilbert Desmarais, neuropsychologue, intitulée "20 ans après un traumatisme crâniocérébral: Un drame. Débat sur le rôle et la responsabilité de la neuropsychologie". Suite à cette présentation, nous avons offert vin et grignotines pour permettre aux membres de l'AQNP présents d'échanger.

Le 4 juin 2015, nous avons organisé un 5 à 7 en neuropsychologie à Québec. Celui-ci était constitué d'une présentation d'une durée d'environ une heure par Karine Morasse, neuropsychologue, et portait sur le syndrome de dysfonction non-verbale. Suite à cette présentation, nous avons offert vin et grignotines pour permettre aux membres de l'AQNP présents d'échanger. La vidéo de cette présentation a ensuite été mise en ligne dans la section "membre" du site internet, Karine Morasse ayant accepté de laisser cette présentation à long terme sur le site internet.

Au cours de la prochaine année, le comité poursuivra les objectifs suivants :

- Continuer à promouvoir la formation continue et l'échange entre neuropsychologues en soutenant l'organisation de 5 à 7 en neuropsychologie. Écrivez-nous si vous souhaitez organiser une conférence! Nous offrirons un support financier pour acheter des breuvages et des bouchées et nous annoncerons votre 5 à 7 aux membres par le neurotransmetteur.
- Continuer d'offrir des séances d'information grand public, par exemple par l'entremise de conférences. Nous sommes à la recherche de neuropsychologues qui souhaiteraient donner de telles conférences au Québec, contactez-nous si cela vous intéresse.
- Organiser le congrès annuel 2016, qui est prévu sur un jour, à Québec.





Karine Tadros, Ph.D.

Collaborateurs : Simon Charbonneau, Elaine de Guise, Karen Debas, Frédérique Escudier, Bruno Gauthier, Vincent Moreau, Christine Ouellet, Isabelle Soulières, Karine Tadros.

Aide : Josiane Joniaux

Comité logiciel - banque de données

Ce comité vise la création et la gestion d'une banque de données dans le but d'accumuler plus systématiquement des données cliniques pour pouvoir les utiliser dans des projets de recherches ou pour établir des normes québécoises pour les tests psychométriques. Le projet incluait également le développement d'un logiciel spécialisé pour la pratique clinique. Un tel outil promettait de devenir un puissant outil d'analyse pour les neuropsychologues en automatisant la correction de tests, permettant des analyses plus avancées de leurs données et en bonifiant leur rédaction et leurs suivis des patients.

Dès le début des travaux, le comité Logiciel a fait face à un obstacle de taille: le respect des droits d'auteurs. Nous avons été dans l'obligation de solliciter un avis légal formel auprès d'un avocat spécialisé dans les droits d'auteur. Cet avis a permis de confirmer qu'il était nécessaire d'obtenir une permission écrite des maisons d'édition avant d'utiliser les données publiées même pour une utilisation sans but lucratif. Ces contraintes nous ont obligé à abandonner certaines fonctions du logiciel envisagées initialement et à réorienter le projet.

Objectifs pour l'an prochain

- Poursuite des démarches avec les maisons d'édition qui détermineront les orientations futures du comité
- Rédaction et adoption d'un cadre de gestion de la banque de données permettant de préciser, entre autres, qui sera propriétaire des données, la façon dont les données pourront être utilisées et les paramètres permettant d'assurer la confidentialité de l'information.
- Établir les contacts nécessaires afin de créer les ententes et collaborations dans ce projet.





Simon Lemay, Ph.D.

Membre du comité: Dominique Cazin, Jean-Pierre Chartrand, Jonathan Deslauriers, Frédérique Escudier, Matthew Gravel, Stephan Kennepohl, Simon Lemay, Georges Routhier, Karine Tadros.

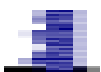
Comité Recherche

L'objectif du comité « Recherche » est de favoriser le développement de la recherche en neuropsychologie et les collaborations entre les chercheurs et les cliniciens. Plus spécifiquement, il vise à optimiser le transfert des connaissances entre les chercheurs et les cliniciens, à favoriser la collaboration et le maillage entre ceux-ci, à présenter les projets de recherche en cours et les activités de recrutement et de diffuser les résultats de la recherche. Afin de favoriser ces activités, une rubrique « recherche » a été ajoutée en 2013-2014 sur le site web de l'AQNP où l'on retrouve une plateforme de diffusion pour le recrutement de participants. De plus, les profils de plusieurs chercheurs membres sont maintenant accessibles sur le site web.

Projets à venir pour la prochaine année :

- Relancer des invitations aux chercheurs à diffuser leur profil sur le site web afin de bonifier la section recherche.
- De concert avec le comité de congrès, faire un appel de propositions de résumés scientifiques pour le congrès 2016 (séances de communications affichées).
- Diffuser les résultats des recherches de nos membres sur le site web de l'AQNP.
- Donner un soutien financier à des projets de normalisation québécoise de tests neuropsychologiques.

Elaine de Guise, Ph.D.





ASSOCIATION
QUÉBÉCOISE
DES
NEURO
PSYCHOLOGUES

Comité de négociation avec les assureurs *ad hoc*

Étant donné que plusieurs neuropsychologues oeuvrant dans le privé se sont plaints des remboursements de la neuropsychologie par les compagnies d'assurance privées, le CA a décidé de se pencher sur le problème. Les difficultés se résument en 3 points: pas de remboursement, remboursement partiel, remboursement erroné. Le CA a donc collaboré avec l'association canadienne de psychologie (ACP) afin de rédiger un document de prise de position qui sera distribué à travers le





Canada. Ce document présente les domaines d'action de la neuropsychologie et les retombées de toute évaluation. Il vise également à définir les principaux services offerts en neuropsychologie afin de pouvoir établir des bases claires pour le remboursement par les assurances. Ce document a été finalisé et adopté suite à un vote par les CA de l'AQNP et de l'ACP. Il devrait être rendu public sous peu.

Projets envisagés pour l'année 2015-2016

- La prochaine étape consistera à établir un large réseau de distribution à travers le Canada, en utilisant les ressources de l'ACP et de l'AQNP.
- Des rencontres avec les principaux acteurs sur la scène de l'assurance privée sont également prévues.
- Des négociations avec la SAAQ seraient aussi à prévoir.

Marc Barakat, Ph.D.
Neuropsychologue

Comité succès académique *ad hoc*

L'objectif du comité succès académique est de donner des outils aux parents, aux élèves de niveau primaire, secondaire et collégial ainsi qu'aux nouveaux étudiants au doctorat en psychologie pour réussir leurs études. Pour ce faire, le comité doit d'abord réaliser une recension de la littérature scientifique sur les stratégies d'étude, synthétiser les résultats de ces recherches et déterminer l'efficacité de chacune de





ces stratégies. Le produit final sera un guide à l'intention des parents et des élèves de niveau primaire, secondaire et collégial d'une part, et un guide semblable pour les nouveaux étudiants au doctorat en psychologie, d'autre part.

Ce qui a été fait au cours de l'année 2014-2015

- Déterminer la création de deux guides, un pour les parents et les élèves de niveau primaire, secondaire et collégial et un autre pour les nouveaux étudiants au doctorat en psychologie
- Déterminer les différentes sections de ces guides et les personnes responsables de ces sections
- Réaliser une recension de la littérature

Ce qui doit être fait au cours de l'année 2015-2016

- Commencer la rédaction du guide pour les parents et les élèves de niveau primaire, secondaire et collégial et celui pour les nouveaux étudiants au doctorat en psychologie
- Diffuser le premier guide auprès des parents et des élèves de niveau primaire, secondaire et collégial via le site web de l'AQNP et autres médias
- Diffuser le deuxième guide auprès des nouveaux étudiants au doctorat en psychologie via le site web de l'AQNP ainsi que les secrétaires de département de psychologie des différentes universités au Québec

Edith Léveillé

Collaborateurs : Jean-Pierre Chartrand, Mélissa Chauret, Karen Debas, Frédérique Escudier, Anne-Laure Macé, Sandrine Mendizabal, Sabrina Suffren, Karine Tadros

Comité Assemblée Générale Annuelle *ad hoc*

Tout au long de l'année, les membres du conseil d'administration de l'AQNP s'affairent à gérer différents projets et à administrer l'association. Tous ces efforts perdraient une partie de leur légitimité et de leur





valeur s'ils n'étaient pas soulignés et validés lors de l'Assemblée générale annuelle (AGA).

Ainsi, le comité de l'AGA est formé temporairement à la fin de chaque année, afin de planifier et de coordonner cette étape cruciale à la bonne gestion de l'AQNP.

Il importe de rappeler que c'est lors de l'AGA que les membres peuvent se prononcer sur les modifications qui ont été apportées au document "Constitution et règlements", les actes des membres du conseil d'administration, le budget, la cotisation annuelle, ainsi que toute question litigieuse soumise par le conseil d'administration. Pour terminer, c'est lors de l'AGA que les membres procèdent à l'élection des administrateurs de l'AQNP.

Bien que ce comité soit actif principalement à la fin de chaque année administrative, le comité s'est donné comme mandat, pour l'année 2015-2016, d'apporter des modifications importantes aux modalités d'élections, et ce dans le but d'alléger le déroulement des prochaines AGA et d'offrir une meilleure démocratie. Pour les prochaines années, nous voudrions que les membres qui n'assistent pas à l'AGA puissent tout de même voter pour les candidats qu'ils désirent élire. C'est pour cette raison que nous allons sélectionner et mettre en place un système de vote électronique fiable et sécuritaire. Une proposition de votre CA en ce sens sera d'ailleurs formulée lors de l'AGA 2015.

Jean-Pierre Chartrand, Ph.D.

Collaborateurs: Claudine Boulet, Simon Charbonneau, Line Gascon, Simon Lemay, Christine Ouellet.

